

Chapitre XXIX

LES CAHIERS DE DOLÉANCES DE 1789

De Tocqueville, dans son ouvrage *l'Ancien Régime et la Révolution*, nomme ces fameux cahiers : « Le testament de l'ancienne société française ». Ils constituent, en effet, un monument unique de notre histoire de France car les cahiers généraux furent formés d'une synthèse de tous les cahiers particuliers émis par les paroisses et par les communautés (par ces termes, il faut entendre : communes et municipalités) du royaume.

Or ces cahiers particuliers, très riches de témoignages sur la France d'avant 1789, sont beaucoup moins connus quoique fort instructifs.

D'une façon générale, les revendications les plus fréquentes qu'on y rencontre, à la veille des États généraux, sont les suivantes :

- réforme générale des impôts, leur simplification, la suppression des privilèges ;
- la réforme des codes, civil et criminel ; abolition des tribunaux inutiles ou périmés ;
- faculté du rachat des banalités des fours, moulins, pressoirs féodaux ;
- la liberté du droit de chasse ; ce droit existait dans certaines communes et remontait, parfois, au Moyen Âge ;
- l'admission de tous les citoyens aux charges et aux honneurs, le droit de propriété étant considéré comme sacré ;
- la suppression des droits féodaux avec octroi d'indemnités à leurs propriétaires légitimes ;
- la suppression des lettres dites de « Cachet » et la garantie de la liberté individuelle de chaque citoyen ;
- la suppression de la vénalité des charges publiques ; l'abolition de la « Dîme ». L'institution, en remplacement, d'impositions justement établies et égales pour tous ; de plus, la suppression, également, des droits dits « d'Albergue » et de « Cavalcade » considérés comme ne répondant plus à des réalités ;
- l'abolition des droits de circulation, etc.

Tels furent les vœux principaux que les communautés du futur département du Var exprimèrent dans leurs cahiers dits « de paroisse », en presque majorité : dans les cahiers de Besse, des Ares, de Lorgues, de La Seyne, de Six-Fours, d'Ollioules, du Luc, de la Garde-Freinet, de Toulon, d'Hyères, de Flassans, de Pignans, de Brignoles, du Cannet-du-Luc, etc. ; qu'il s'agisse des localités des sénéchaussées de Toulon, Hyères, Draguignan ou Grasse. Les demandes étaient en général analogues dans les

autres régions mais elles contenaient parfois des doléances touchant à des objets particuliers à des pays.

Ce qui montre bien qu'en 1789 le désir de toute la nation était incontestablement celui de voir se réaliser des réformes profondes dans le corps de l'État, dans les institutions, dans l'ordre social, religieux et économique ; beaucoup de gens voulaient la modernisation de la monarchie mais nullement un bouleversement de la société, aux lendemains inconnus, un ébranlement trop coûteux des assises et des murs de la maison France.

Car, à côté des justes doléances qu'ils renferment, les cahiers particuliers nous livrent des phrases de nature à nous éclairer sur des aspects souvent méconnus, ou ignorés, de la physionomie sociale du XVIII^e siècle. Ainsi, dans un cahier établi par une communauté du Var, où il est question d'un prince de la maison des Condé, on lit ceci (en parlant du seigneur de l'endroit) : « ... qui n'a jamais fait que du bien à ses vassaux » ; hommage rendu aux qualités personnelles d'un grand seigneur²³².

Dans un autre cahier, celui de Brovès, dans le Var, on constate déjà la dépopulation rapide d'un centre rural : mille habitants en 1689, sous Louis XIV ; deux cents seulement en 1789. D'autre part, le cahier du Cagnet-du-Luc nous fait connaître que son terroir est presque entièrement composé de terres dites « nobles ».

Autres témoignage de cahier de doléances (celui de la noblesse) : L'hiver de 1788-1789 ayant été très dur pour les pauvres gens de la communauté (de Séranon), le pain ayant manqué à la suite des difficultés d'approvisionnement des grains, le marquis Louis de Villeneuve-Vence, seigneur de Séranon, renonce volontairement à tout privilège pécuniaire et demande à supporter, dans la plus parfaite égalité, toutes les charges publiques. Il offre au peuple cent charges de blé, de ses greniers, regrettant de ne pas en posséder davantage ».

Quant aux membres du bas clergé, ils cotisaient des oboles, au cours de ce même hiver ; des négociants adressaient des secours et des familles riches réduisaient leur train de vie. À la veille de la Révolution, ces manifestations de solidarité étaient émouvantes mais ne pouvaient influencer sur le cours inéluctable des événements.

232. « États-Généraux de 1789 : Cahiers de doléances des communautés de la Sénéchaussée de Draguignan ; vœux du clergé, de la noblesse et du Tiers-État » (publiés par Frédéric Mireur, Draguignan, 1889).

Il s'agit ici du cahier de Tavernes (Var) et du prince Louis-Henry-Joseph de Bourbon-Condé (1756-1830).